Compte rendu du Conseil Consultatif de Quartier Des Merisiers

Date : Lundi 12 octobre 2026

BONDY

Compte rendu du Conseil Consultatif de Quartier
Des Merisiers

Date : Lundi 12 octobre 2026

Ordre du jour

1. **Sécurité et tranquillité dans l'espace public**
2. **Route d'Aulnay : point sur la remise en état**
3. **Questions diverses**

1. Sécurité et tranquillité dans l'espace public

Présentation des moyens d'intervention de la police nationale

Un représentant du commissariat de Bondy a présenté l'organisation des services de police et les moyens mobilisés sur le territoire. Le commissariat dispose de plusieurs unités spécialisées, notamment dans les délits routiers, les violences intrafamiliales et sexuelles, les enquêtes judiciaires et la lutte contre les trafics de stupéfiants.

Le quartier des Merisiers fait l'objet d'une attention particulière en raison de plusieurs problématiques signalées : incivilités, trafic de stupéfiants, cambriolages et vols dans les véhicules.

Depuis février 2025, Bondy bénéficie du dispositif de ville de sécurité renforcée, permettant notamment de mobiliser des renforts départementaux et de conduire des opérations conjointes avec différents services de sécurité.

Stationnement gênant et difficultés de circulation

Plusieurs habitants ont alerté les participants sur les difficultés récurrentes de stationnement, notamment dans certaines rues du quartier et dans le secteur de l'avenue du 14 Juillet.
Le stationnement en double file, les véhicules immobilisés pendant de longues périodes et les stationnements anarchiques entravent la circulation. Les habitants ont souligné les conséquences possibles sur le passage des véhicules de collecte des déchets et des véhicules de secours, notamment des pompiers.
Le représentant de la police nationale a rappelé que des opérations de verbalisation étaient menées, parfois conjointement avec la police municipale. Il a également insisté sur la nécessité de maintenir les voies accessibles pour permettre les interventions d'urgence.
La question du stationnement dans l'avenue du 14 Juillet a été particulièrement soulevée. Les habitants ont demandé une intervention rapide et proposé différentes solutions, notamment l'installation de dispositifs physiques empêchant les stationnements dangereux. Le principe d'un stationnement payant a également été évoqué par une habitante, sans qu'aucune décision ne soit arrêtée.

L'adjoint au maire a indiqué qu'il transmettrait rapidement cette demande au maire.

Vols, dégradations et présence policière

Des habitants ont signalé des vols de pièces automobiles, des dégradations de véhicules et des incendies, notamment dans le secteur du 14 Juillet et de la rue François Villon, en particulier la nuit.

Le représentant de la police nationale a précisé qu'il effectuait des passages réguliers dans le quartier, mais que certaines rues, dont la rue François Villon, n'étaient pas systématiquement empruntées lors des déplacements liés aux interventions. Il a indiqué que des passages supplémentaires seraient effectués.

Les habitants ont également fait état de regroupements dans les parcs, les parkings et les garages, ainsi que de soupçons de points de vente de stupéfiants.

Trafic de stupéfiants et sentiment d'insécurité

Les échanges ont fait ressortir une forte inquiétude des habitants concernant la présence de points de vente de stupéfiants dans le quartier et leurs conséquences sur la tranquillité quotidienne, notamment pour les familles et les enfants.

Plusieurs participants ont estimé que les trafics restaient visibles malgré les passages des forces de l'ordre. Le représentant de la police nationale a expliqué que les interventions s'inscrivaient dans un cadre judiciaire nécessitant de constater les infractions. Il a également souligné les difficultés liées à la reconstitution des réseaux après les interpellations.

La police a rappelé mener des opérations, des perquisitions et des interpellations, tout en reconnaissant que les résultats obtenus ne répondaient pas toujours aux attentes des habitants.

Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la présence dans les rues les moins fréquentées et de mieux prendre en compte les signalements des riverains.

Campement et procédure d'évacuation annoncée

La situation du campement installé dans le secteur a donné lieu à des échanges nourris. Les habitants ont exprimé leurs préoccupations concernant les déchets, la propreté des abords, les nuisances et le risque de déplacement du campement vers d'autres espaces du quartier.
Le représentant de la police nationale a annoncé qu'une intervention était prévue le **20 octobre 2026**, à la suite d'une démarche engagée auprès de la préfecture. L'adjoint au maire a confirmé qu'une procédure avait été engagée par la Ville, en lien avec les services concernés.

Il a été rappelé que l'évacuation dépendait du respect des procédures administratives et judiciaires applicables. Les élus ont précisé que la présence du campement faisait l'objet de démarches depuis plusieurs mois.
Les habitants ont néanmoins exprimé des interrogations quant au calendrier annoncé et aux conséquences possibles de cette opération, notamment le déplacement des occupants vers d'autres sites.

À retenir : l'intervention d'évacuation a été annoncée en séance pour le 20 octobre 2026 et a bien eu lieu à cette date.

Vidéoprotection

La question de l'installation de caméras de vidéoprotection a été soulevée à plusieurs reprises, notamment pour lutter contre les dégradations, les trafics et les dépôts sauvages.

L'adjoint au maire a précisé que l'installation de caméras sur la voie publique relevait de la compétence du maire, tandis que les bailleurs pouvaient installer des dispositifs sur leur propre emprise, dans le respect des règles applicables.

Il a indiqué que plus de vingt caméras avaient été installées dans la ville et que leur déploiement se poursuivait progressivement, en particulier dans les secteurs considérés comme sensibles. Des caméras mobiles peuvent également être installées temporairement sur les sites concernés par des dépôts sauvages récurrents.

Les habitants ont demandé des précisions sur l'équipement du quartier des Merisiers et sur le calendrier des installations. L'adjoint au maire a confirmé la présence de caméras dans le quartier, sans communiquer leur localisation précise ni le nombre de nouvelles installations programmées pour l'année.

Des divergences ont toutefois été exprimées entre les participants concernant la couverture effective de certaines rues.

Véhicules ventouses et stationnement réglementé

Une habitante a interrogé les élus sur la persistance de véhicules stationnés pendant plusieurs jours malgré la mise en place du stationnement réglementé et les dispositifs de verbalisation.

L'adjoint au maire a expliqué que les véhicules pouvaient être verbalisés à plusieurs reprises avant leur enlèvement, sans qu'un délai précis puisse être garanti.

Il a invité les habitants à effectuer leurs signalements sur le site officiel de la Ville, en joignant une photographie du véhicule et en indiquant son emplacement exact, afin de faciliter le suivi par la police municipale.

Route d'Aulnay : point sur la remise en état

L'adjoint au maire a présenté l'état d'avancement des travaux consécutifs à une rupture importante de canalisation d'eau survenue dans la nuit du 20 août 2026.

Cette fuite, située sous la chaussée, a fragilisé la voirie et entraîné la fermeture de la route d'Aulnay depuis la fin du mois d'août.

Les interventions conduites par Eau publique d'Est Ensemble visent à réhabiliter le réseau et à sécuriser la chaussée avant sa remise en circulation.

Il a été précisé que plusieurs étapes étaient nécessaires :

- La remise en état du réseau de canalisation ;
- La stabilisation et le séchage du sol afin de prévenir tout risque d'affaissement ;
- La réfection de la chaussée et des trottoirs.

Les élus ont reconnu les désagréments occasionnés par cette fermeture, notamment pour les déplacements domicile-travail, les familles accompagnant leurs enfants à l'école et les usagers des transports en commun, contraints d'effectuer des détours.

Concernant le calendrier, une ouverture avait été annoncée dans le journal municipal pour le 15 octobre. En séance, les élus ont évoqué une perspective de réouverture autour du 20 octobre, sous réserve de l'état de la chaussée et de l'avancement du chantier. Un éventuel décalage de quelques jours restait possible.

L'adjoint au maire a indiqué que la Ville suivait régulièrement l'avancement des travaux auprès des services concernés afin de permettre une remise en circulation dans les meilleurs délais.

À retenir : la réouverture était envisagée autour du 20 octobre 2026, sous réserve de la sécurisation complète de la voirie. Cette date constituait une prévision et non une confirmation définitive.

Questions diverses

Lutte contre la prolifération des rats

Un habitant a demandé des précisions sur les mesures engagées pour lutter contre la prolifération des rats dans la ville et le quartier.

L'adjoint au maire a expliqué que plusieurs facteurs pouvaient contribuer au phénomène, notamment les travaux souterrains et les démolitions dans les secteurs voisins, susceptibles de déplacer les populations de rongeurs.

Il a souligné les limites des opérations de dératisation lorsqu'elles sont conduites séparément par la Ville, Est Ensemble et les bailleurs sociaux.

Afin d'améliorer leur efficacité, une coordination des interventions a été décidée entre les différents acteurs. Une opération commune était annoncée pour le **26 octobre 2026**, dans le secteur nord de Bondy, à titre expérimental, avec la participation de plusieurs bailleurs : Est Ensemble Habitat, CDC Habitat, 3F, IRP et RATP Habitat.

Des méthodes complémentaires, dont le recours à des furets pour déloger les rats de certains endroits, ont également été évoquées avec Est Ensemble Habitat. L'objectif est d'évaluer cette expérimentation avant d'envisager son extension à d'autres secteurs de la ville.

Les élus ont par ailleurs rappelé l'importance de la prévention et de la propreté : ne pas jeter de nourriture par les fenêtres, ne pas nourrir les rats et déposer les déchets dans des sacs correctement fermés et dans les conteneurs prévus à cet effet.

État de la rue Clara Grandet

Un habitant a signalé plusieurs problèmes concernant la rue Clara Grandet : absence de remplacement de certains arbres supprimés, trous dans les trottoirs, difficultés de cheminement piéton et stationnement désorganisé à proximité des commerces.

Il a regretté le manque d'entretien et d'aménagement de cette rue, alors que d'autres voies voisines ont bénéficié de travaux.

L'adjoint au maire a indiqué qu'il transmettrait le signalement aux services municipaux compétents afin d'obtenir des précisions sur les travaux envisagés, notamment concernant les trottoirs et le remplacement des arbres.

Logement, constructions et densité urbaine

Les échanges ont porté sur le développement des constructions à Bondy, en particulier à proximité du canal de l'Ourcq, et sur le sentiment de densification exprimé par plusieurs habitants.

Certains participants ont fait part de leurs préoccupations concernant la proximité entre les immeubles, la qualité du cadre de vie et l'évolution de la population.

Les élus ont rappelé que la production de logements s'inscrivait dans un contexte réglementaire et que certains projets avaient été autorisés plusieurs années auparavant. Ils ont également indiqué que la Ville cherchait à mieux maîtriser les nouvelles opérations et à limiter la densité de certains projets.

L'adjoint au maire a précisé que la part de logements sociaux était passée, selon les chiffres présentés en séance, de 48 % à 46 %, et que la municipalité souhaitait désormais temporiser leur production tout en respectant les obligations applicables.

Vente de logements sociaux et difficultés de copropriété rue François Villon

Une habitante a attiré l'attention des élus sur les difficultés rencontrées par plusieurs copropriétaires ayant acquis des logements auparavant détenus par le bailleur 3F, dans une résidence de la rue François Villon.

Les problèmes évoqués concernaient notamment :

- Une augmentation importante des charges de copropriété ;
- Des interrogations sur les conditions de désignation du syndic Foncia ;
- Des difficultés concernant la convocation aux assemblées générales et la transparence de la gestion.

L'adjoint au maire a rappelé que, lorsque le bailleur reste majoritaire dans une copropriété, il conserve un poids important dans les décisions. Il a précisé que les possibilités d'intervention de la Ville étaient limitées, tout en se déclarant disposé à accompagner les copropriétaires dans leurs démarches.

Une rencontre avec 3F étant annoncée pour le mois de novembre, l'élu a proposé que la Ville puisse participer aux échanges afin d'examiner les difficultés exposées et de rechercher des solutions.

Stationnement dans l'avenue du 14 Juillet : demande d'aménagement

En complément des questions abordées lors de la séquence consacrée à la sécurité, une habitante a rappelé qu'une réflexion sur le stationnement dans l'avenue du 14 Juillet avait déjà été engagée, sans résultat jugé satisfaisant par les riverains.

Elle a insisté sur les dangers liés aux stationnements en bout de rue et sur les difficultés rencontrées par les véhicules de collecte des déchets et les véhicules de secours.

L’adjoint au maire a indiqué que la consultation précédemment organisée avait recueilli peu de réponses. Il a néanmoins reconnu la nécessité de faire avancer le dossier et a annoncé qu’il transmettrait rapidement la demande au maire.

La mise en place de blocs ou d’autres dispositifs physiques destinés à empêcher les stationnements gênants a été évoquée. Aucune solution définitive ni date de réalisation n’a été arrêtée.